RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

ajam

Association jurassienne d'accueil des migrants

Valeurs et mission de l'AJAM

L'Association jurassienne d'accueil des migrants (AJAM) est chargée par la République et Canton du Jura d'organiser l'accueil, l'hébergement, la prise en charge sociale et l'accès aux soins des personnes relevant du domaine de l'asile. Elle exploite le Centre d'animation et de formation pour femmes migrantes (CAFF), à Delémont et à Porrentruy, ainsi que la Maison de santé communautaire (MdSC).

Elle encourage toutes les personnes migrantes à développer leur autonomie et à participer pleinement à la société. L'accomplissement de sa mission exige de toutes les parties prenantes le respect des valeurs de l'autre et une volonté de compréhension mutuelle.

Seule ou en partenariat, elle met en œuvre ses actions avec professionnalisme et efficacité, dans le respect de ses valeurs.

Son travail de terrain en fait un acteur incontournable de l'action sociale dans le canton du Jura.

Sommaire

Le mot de la présidente 4

Le mot du directeur 6

Les faits marquants 2022 7

Les domaines d'activité 14

Les chiffres clés 18

Comptes annuels 20

Le mot de la présidente

Quelle année 2022 ! Après deux années marquées par la crise du COVID-19, alors que l'arrivée des Talibans au pouvoir en Afghanistan était actée, 2022 n'a offert aucun répit. La Suisse et le canton du Jura se sont trouvés confrontés à la plus grande crise migratoire d'Europe depuis la seconde guerre mondiale avec le début du conflit en Ukraine. Nul n'imaginait un retour de la guerre sur le sol européen, avec une telle brutalité. Avec elle, le malheur et la désolation – et des images que nous ne pensions plus possibles sur notre continent – ont refait surface. Notre canton, comme l'ensemble du pays, a agi rapidement pour pouvoir accueillir les personnes en quête de protection qui ont fui l'Ukraine.

Au total, entre le déclenchement du conflit et la fin de l'année, 600 personnes ayant obtenu le statut de protection S lors de leur passage dans un centre fédéral pour requérant·e·s d'asile (CFA), ont été accueillies dans le canton du Jura par l'AJAM.

Mais ce n'est pas tout : dès l'été 2022, une augmentation des flux migratoires concernant des requérant·e·s en provenance d'Afghanistan, de Turquie, d'Érythrée ou encore de Syrie, dont un grand nombre de mineur·e·s non accompagné·e·s, a conduit l'AJAM à redoubler d'efforts pour organiser l'accueil, l'hébergement et la prise en charge sociale de ces populations dans un dispositif qui, tous permis confondus, est passé de 1'177 à 1'811 personnes entre janvier et décembre 2022, soit une augmentation de 54 %.

Dans un contexte tendu, l'AJAM a pourtant assuré ses autres missions, notamment la mise en œuvre de l'Agenda intégration suisse (AIS) et l'accompagnement social individualisé des personnes migrantes. Grâce à cela, elles sont toujours plus nombreuses à exercer une activité lucrative, toujours moins à dépendre de l'aide sociale. Ainsi, au 31 décembre 2022, 425 personnes exerçaient une activité lucrative, soit 40 % des personnes en âge de travailler. En outre, 62 personnes sont définitivement sorties de l'aide sociale.

Le travail de l'institution est ainsi récompensé. J'aimerais donc rendre hommage à toutes ces femmes et ces hommes qui font de l'AJAM ce qu'elle est. Le personnel socio-éducatif et de suivi social, ainsi que celui en charge de l'intégration, est bien entendu en première ligne, mais je n'oublie pas toutes les autres fonctions essentielles au bon fonctionnement de l'institution : administration, intendance, entretien, veille, etc. Au total, l'AJAM dispose d'une vingtaine de professions différentes, toutes nécessaires pour garantir la prise en charge des personnes migrantes.

De multiples défis ont été relevés en 2022. La crise traversée aura eu un grand mérite, celui de démontrer le professionnalisme de l'AJAM, sa résilience et sa faculté d'adaptation. Forte de ses valeurs, l'institution a montré sa solidité. Je crois fermement à notre mission et, collectivement, nous sommes prêt·e·s à nous surpasser pour continuer à garantir un tel niveau de prestation, avec l'appui de nos différents partenaires.

En 2022, l'AJAM a passé un « stress test » concluant. J'adresse donc, au nom du comité, des remerciements chaleureux à la direction, en particulier à Pierluigi Fedele qui s'apprête à passer le flambeau, ainsi qu'au personnel pour le travail considérable qui a été accompli. Je remercie également la République et Canton du Jura, notamment le Département de l'intérieur, le Service de l'action sociale, le Service de la population ainsi que l'ensemble du réseau médico-social cantonal, pour sa collaboration et son large soutien. Merci aussi aux bénévoles qui permettent à notre association de remplir ses missions. Enfin, je rends un hommage appuyé à mes collègues du comité pour la qualité de leur engagement.

Suzanne Maître
Présidente

Composition du comité de l'AJAM

Suzanne Maître, présidente
Hervé Farine, vice-président (jusqu'en juin 2022)
Nicolas Bezençon, vice-président (dès juillet 2022)
Anne-Lise Chapatte
Besim Hoxha
Estelle Kamber
Elisabeth Kupferschmid
Pierre Mertenat
Samuel Paratte (dès juillet 2022)
Blaise Schüll
Roberto Segalla

Avec voix consultative :
Pierluigi Fedele, directeur
Gilles Froidevaux, directeur adjoint

Le mot du directeur

Nous avons connu un année 2022 aux multiples facettes : alors que la sortie de la crise Covid présageait une reprise des activités que nous avions mise de côté quelque 20 mois plus tôt, la guerre en Ukraine et la crise migratoire plus générale ont remodelé les équilibres géopolitiques et ont transfiguré le quotidien de l'institution.

Inutile de faire l'inventaire des milliers d'interventions professionnelles, conséquences directes de cette crise. Ce rapport détaille mieux que je ne le ferais les multiples conséquences que la période de mars à décembre a occasionnées.

Juste deux éléments chiffrés pour résumer la situation :

- le budget a été établi sur une évaluation de 80 arrivées. Nous en avons enregistrées plus de 800.
- la dotation en personnel de l'institution est passée d'environ 53 équivalents plein temps (EPT) pour 70 collaborateur·rice·s, à 90 EPT pour 115 collaborateur·rice·s.

Dans ces circonstances très particulières, trois aspects sont à relever, plus que tout autre :

- la surprenante continuité dans les résultats liés à l'intégration sociale et professionnelle. La décision stratégique de préserver les structures en place et de créer de toute pièce une « AJAM bis » dédiée à l'Ukraine, a porté ses fruits. La consolidation de l'édifice institutionnel et la poursuite des objectifs d'intégration n'ont pas souffert de l'augmentation massive et rapide des effectifs ;
- l'agilité et la capacité de réaction des structures et des professionnel·le·s. Il y a évidemment beaucoup de travail derrière ces concepts, mais cette plasticité représente une force essentielle dans un contexte particulier, celui de l'asile, qui va connaître un accroissement des flux généraux et de la rapidité des cycles entre deux crises migratoires ;
- le formidable esprit de cohésion interne qui, malgré les aléas, les tensions inévitables et la « prise de poids » de l'institution, reste sa valeur ajoutée. Une valeur ajoutée sans aucun rapport avec la théorie économique, une valeur qui s'ajoute à toutes celles que l'AJAM transpire au quotidien : l'engagement, le respect, la responsabilité, la solidarité et l'ouverture.

Je profite de ces quelques lignes pour adresser mes plus vifs remerciements à l'ensemble des salarié·e·s de l'AJAM, à l'orée du changement professionnel qui m'attend. Je ne peux que les inciter à continuer sur la voie entreprise. Une voie qui redessine, à son petit niveau, les finalités du travail social.

Un travail social qui s'oppose à son pendant gestionnaire de « contrôle social », à l'imposition de normes trop contraignantes et générant des violences sociales aussi dévastatrices qu'invisibles à la majorité.

Les politiques publiques actuelles mènent à la perte de l'enthousiasme qui anime tout·e travailleur·se social·e. Une frange de ces professionnel·le·s consent, par lassitude souvent, à une pratique quotidienne où la norme est au centre de l'activité et où l'usager·ère devient le problème par sa propension à ne pas vouloir rentrer dans la case qui lui est assignée !

D'autres tentent de résister, comme nous l'avons fait en ces quelque cinq années. Nous avons connu notre lot d'échecs et de succès, nous avons suscité des espoirs et provoqué des désillusions. Mais nous avons initié un parcours destiné à changer le rapport social entre un ordre institutionnel et des personnes qui n'ont eu d'autre choix que de construire, au milieu d'un champ de ruines et de deuils multiples, une vie dans « cet ailleurs » que représente notre coin de pays. Toute mon affection personnelle leur est réservée. À jamais.

Chères et chers collègues, la vision d'un travail social moteur du changement connait une vigueur nouvelle. Dans notre canton, ces dynamiques sont encore maintenues sous l'éteignoir. Pour le moment. Il suffit de s'en émanciper un peu, d'insuffler une petite bulle d'oxygène, pour que la flamme, doucement mais sûrement, reprenne à éclairer le monde environnant.

Avec toute mon amitié.

Pierluigi Fedele
Directeur

Les faits marquants de 2022

Crise migratoire 2022

Durant l'année 2022, la migration liée à l'asile a été caractérisée par deux « moments » distincts qui ont mis le système d'accueil suisse comme jurassien sous haute tension.

Tout d'abord, le conflit en Ukraine a provoqué un afflux en Suisse d'environ 75'000 personnes fuyant la guerre. C'est ainsi que la Confédération a mis en œuvre et accordé pour la première fois le statut de protection S. Ce statut, créé lors des guerres d'ex-Yougoslavie, existait depuis la fin des années 90 mais il n'avait encore jamais été appliqué.

Pour ce qui concerne le canton du Jura, plus de 600 personnes au bénéfice du statut de protection S sont arrivées entre la mi-mars et la fin de l'année.

Le deuxième « moment », moins intense mais numériquement significatif, correspond à des personnes migrantes venues d'autres régions du monde. 200 personnes sont arrivées et ont été prises en charge par l'AJAM.

Au total, 800 personnes sont arrivées dans le canton du Jura alors que ces dernières années le nombre des arrivées s'était stabilisé à 80 personnes.

Tenant compte d'un certain nombre de départs, le solde migratoire a affiché une progression de plus de 600 personnes. Au 31 décembre 2022, l'effectif total des personnes accueillies se montait à 1'811 personnes contre 1'177 une année auparavant.

Une gestion réussie de la crise ukrainienne

Le pic de la crise migratoire ukrainienne dans le canton du Jura a été atteint avec l'arrivée de 300 personnes de la mi-mars au début avril.

En termes d'hébergement, le dispositif a d'abord été soulagé grâce à la solidarité de la population jurassienne (logements privés – familles d'accueil), qui a hébergé de nombreuses personnes Ukrainiennes.

Parallèlement, l'ouverture de trois centres d'accueil (Les Bergeronnettes à Delémont, le foyer Saint-Paul à Porrentruy et Jurahaus à Fornet-Dessus) a permis de répondre aux besoins. Rapidement, l'AJAM a équipé ces trois structures afin qu'elles puissent accueillir une centaine de personnes.

En outre, l'AJAM a mobilisé son équipe d'intendance pour trouver d'autres lieux d'hébergement. En un temps record, plusieurs dizaines d'appartements ont été loués et équipés dans les 3 districts. Un travail remarquable a été effectué par cette équipe, ce qui a permis à l'institution de démontrer que même une situation exceptionnelle peut-être gérée avec succès.

En ce qui concerne l'accompagnement des réfugié·e·s ukrainien·ne·s, l'institution a constitué une équipe spéciale d'assistant·e·s sociaux·ales, d'éducateur·rice·s et de collaborateur·rice·s administratif·ve-s. Cette équipe a traité de questions aussi variées que le logement, les prestations financières, les besoins de première nécessité, la santé, la scolarité des enfants ou l'emploi. Elle a fait face avec professionnalisme et efficacité aux situations qui se sont présentées.

Une hotline a également été activée pour répondre aux nombreuses questions, demandes et propositions d'aide.

Au niveau de l'État, devant la nécessité de préparer l'afflux des réfugié·e·s et d'anticiper les mesures préventives ainsi que le déclenchement d'éventuelles mesures d'urgence, le Gouvernement jurassien a constitué le 9 mars 2022 une cellule de crise cantonale qui a permis de mobiliser tous les acteurs cantonaux pour organiser l'accueil et coordonner les enjeux migratoires, sécuritaires, sanitaires, sociaux, de scolarisation et de communication. Présidée par la cheffe du Service de l'action sociale, Muriel Christe-Marchand, l'AJAM y était représentée par son directeur Pierluigi Fedele.

Au sortir de l'été, une seconde crise migratoire

Le second flux de requérant·e·s d'asile est intervenu essentiellement au cours du dernier trimestre et n'est pas associé au conflit russo-ukrainien. Il s'agit en majorité de personnes originaires d'Afghanistan, de Turquie, d'Érythrée et de Syrie.

Le nombre de personnes arrivées en Suisse par cette "filière traditionnelle" de l'asile a ainsi connu un bond impressionnant, passant de 14'928 en 2021 à 24'511 en 2022, soit une hausse de 64 %.

En application de la clé de répartition cantonale prévue dans le domaine de l'asile, le canton du Jura est tenu d'accueillir 0,8 % des personnes qui demandent la protection de la Suisse. Déjà saturé par la migration ukrainienne et l'accueil des 600 réfugié·e·s de ce pays dans notre région, l'AJAM a fait face à l'arrivée de ces 200 personnes supplémentaires durant une période très courte mais intense de quelques semaines.

Face à cette vague, les 7 centres d'hébergement collectif de l'AJAM ont atteint rapidement leur pleine capacité. Simultanément, le parc immobilier de l'AJAM est passé de 130 à 370 appartements répartis sur tout le territoire cantonal.

Les principales raisons de cette augmentation des arrivées des pays traditionnels de l'asile sont les suivantes :

- D'une manière générale, il est redevenu plus facile de se déplacer grâce à la levée de la plupart des mesures de lutte contre la pandémie au printemps 2022 ;
- Les pays d'origine et de transit traditionnels des requérant·e·s d'asile ont été nombreux à voir leur économie s'affaiblir en raison de la pandémie. L'inflation provoquée par la guerre en Ukraine a encore aggravé la situation, augmentant la pression migratoire dans les pays concernés, tant à l'égard de leurs propres ressortissant·e·s que des migrant·e·s qui y séjournaient parfois depuis longtemps ;
- Dans ce contexte, la Turquie, en particulier, a durci le ton au cours de l'année dernière pour inciter les 3,5 millions de Syrien·ne·s et les 200'000 à 300'000 Afghan·ne·s séjournant sur son territoire à quitter le pays. De ce fait, le flux migratoire en direction de l'Europe a nettement augmenté au cours de l'été 2022.

Au niveau de la répartition des pays de provenance, l'Afghanistan a été le pays le plus représenté parmi les requérant·e·s d'asile. Viennent ensuite, toujours en 2022 : la Turquie, l'Érythrée, l'Algérie et la Syrie.

Évolution du nombre de personnes prises en charge par l'AJAM :

Année	2019	2020	2021	2022
Nombre de personnes prises en charge par l'AJAM	1'093	1'151	1'177	1'811

Le centre d'accueil des Bergeronnettes à Delémont

Le centre d'accueil de Fornet-Dessus

Mineur·e·s non accompagné·e·s (MNA)

En 2022, la Suisse a aussi fait face à un afflux jamais vu de MNA. Alors que 535 MNA ont fait une demande d'asile en 2020 (989 en 2021), près de 2'450 MNA ont fait la même démarche en 2022. Ainsi, une demande d'asile sur dix provient d'enfants ou d'adolescent·e·s qui sont arrivé·e·s en Suisse sans leurs parents ou d'autres adultes accompagnants.

Les MNA représentent un public particulièrement vulnérable. Livrés à eux-mêmes, ces jeunes ont souvent vécu des expériences difficiles et traumatisantes avant et pendant la fuite. La prise en charge et l'hébergement doivent donc être adaptés à ces enfants et adolescent·e·s non accompagné·e·s.

L'accueil des MNA : un défi pour le Jura

Avec l'arrivée d'une vingtaine de MNA dans le canton du Jura en 2022 (alors qu'ils n'étaient que quelques-uns les années précédentes), le dispositif d'accueil cantonal pour cette catégorie de personnes a été soumis à une forte pression. Compte tenu de l'importance de l'encadrement à mettre en place, ce fort afflux est un défi pour le canton qui a accueilli plus de MNA en un mois que durant toute l'année dernière !

L'AJAM a donc dû adapter ses effectifs chargés de la protection de l'enfant (chaque MNA est suivi par un·e curateur·trice) et de l'encadrement socio-éducatif. L'impact sur la santé psychique de ces enfants et adolescent·e·s qui se trouvent dans notre région sans parents ni personnes de référence est particulièrement lourd. Leur encadrement doit dès lors être assuré par du personnel spécialisé particulièrement bien formé.

En dépit de cette forte pression, l'AJAM a pu garantir l'accès rapide à des cours de français, à l'éducation de base et à la formation à chaque MNA.

Des manquements dans l'hébergement des MNA dans le canton du Jura ont toutefois été mis en évidence. Les conditions d'hébergement à disposition au centre d'accueil de Courfaivre ont mis en exergue que les espaces disponibles ne répondaient pas aux besoins élémentaires de ce public. Les conditions de travail du personnel ne sont pas plus adaptées.

Ainsi, à la lumière de l'intense activité déployée en 2022, l'AJAM a mis en place une nouvelle structure d'accueil en fermant temporairement le centre de Courfaivre (qui sera complètement rénové) et en ouvrant un foyer d'accueil dans les anciens locaux, plus adaptés, occupés par l'école Saint-Paul à Porrentruy. La capacité d'accueil est passée de 20 à 35 places.

Parmi les activités phares du foyer MNA en 2022, citons le projet My Perspective et le camp d'été.

My Perspective : 8 jeunes du centre MNA ont participé à ce projet du 17 au 21 octobre avec 4 intervenants du Service social international Suisse (SSI Suisse).

Quel est le but de ce projet ? Des MNA interviewent d'anciens MNA avec leur smartphone afin de pouvoir en déduire des stratégies d'intégration pour eux-mêmes. Grâce à leurs films, ils permettent en même temps à d'autres migrants d'obtenir des informations importantes sur la vie en Suisse.

Ce projet a été initié par Peer-Campaigns en coopération avec le SSI Suisse et UNICEF Suisse et Liechtenstein (https://www.my-perspective.ch/fr/).

Durant 5 jours, les 8 participants MNA ont eu l'occasion d'apprendre des techniques de prises de vidéos, ont échangé entre eux pour préparer des questions et ont interviewé 3 anciens mineurs afin de comprendre leur stratégies d'intégration.

Le camp d'été a eu lieu aux Diablerets du 4 au 8 juillet. Le programme offert pendant ces 5 jours a permis aux jeunes de sortir du cadre quotidien et profiter des moments de détente, loisirs et convivialité en pleine nature. Cette excursion a permis d'améliorer le bien-être des jeunes, la qualité des liens fondamentaux pour l'accompagnement et la collaboration entre professionnel·le·s. ■

Des MNA devant le centre de Courfaivre

Le Foyer St-Paul à Porrentruy

Mesures d'intégration socio-professionnelle et de formation

En dépit de la forte pression migratoire, l'AJAM a continué à déployer le dispositif d'Agenda intégration suisse (AIS) avec l'ensemble des partenaires impliqués pour accompagner efficacement les personnes relevant du domaine de l'asile en matière d'intégration sociale et professionnelle.

L'AIS est un programme national mis en place par la Confédération et les cantons. Il est entré en vigueur le 1er mai 2019 et a été conçu pour accélérer et améliorer l'intégration sociale et professionnelle des personnes migrantes en Suisse. Un programme ambitieux, basé sur une prise en charge rapide et personnalisée.

Il concerne toutes les personnes qui ont obtenu un permis B (réfugié·e·s reconnu·e·s) ou un permis F (personnes admises à titre provisoire).

Les objectifs de l'AIS sont les suivants :

80 % — **Au début de la scolarité obligatoire,** 80 % des enfants issus du domaine de l'asile sont capables de se faire comprendre dans la langue parlée dans leur commune de résidence

Trois ans après leur arrivée, toutes les personnes concernées par l'AIS ont un niveau de connaissance de la langue correspondant à leur potentiel (A1 au minimum). — **100 %**

66 % — **Cinq ans après leur arrivée,** deux tiers des personnes entre 16 et 25 ans appartenant au public cible suivent une formation au niveau post-obligatoire.

Sept ans après leur arrivée, la moitié des adultes concernés par l'AIS sont durablement intégrés dans le marché du travail. — **50 %**

100 % — **Sept ans après leur arrivée,** toutes les personnes avec un permis F et les réfugiés reconnus connaissent bien le mode de vie en Suisse et entretiennent des contacts sociaux avec la population locale.

62 personnes sorties durablement de l'aide sociale

Tout au long de l'année, l'AJAM a poursuivi ses efforts en vue de favoriser l'autonomie des personnes migrantes. Pour 2022, le constat est réjouissant.

Au 31 décembre 2022, comme indiqué plus haut, l'AJAM avait la responsabilité du suivi de 1'811 personnes. À ce nombre, si on retranche les enfants et les personnes ayant l'âge de l'AVS, le potentiel des personnes en âge de se former ou de travailler était de 1'129.

Sur ce potentiel, 382 personnes ont suivi une offre d'apprentissage intensif de la langue sur plusieurs mois, 105 personnes ont suivi une mesure liée à la formation professionnelle ou l'emploi. Enfin, 425 personnes ont occupé une activité lucrative (formation professionnelle, emploi à plein temps ou à temps partiel).

Surtout, 62 personnes sont sorties de l'aide sociale de façon durable, diminuant par-là les charges financières pour les collectivités publiques.

Ces constats positifs nous encouragent à poursuivre les efforts engagés et à améliorer encore ce bilan dans l'intérêt des personnes migrantes, de l'économie, de la société et de l'État. ▪

Animations socio-éducatives et interventions socio-éducatives en appartement (mandats)

164 activités et animations ont été organisées dans les différents centres collectifs de l'AJAM. Il s'agissait d'activités sportives, culturelles, créatives, de découverte et d'apprentissages divers.

Ces activités sont pour l'essentiel organisées et animées par les civilistes, les stagiaires et les éducateur·rice·s des centres.

En outre, d'autres activités proposées sont le fruit d'un partenariat ou d'une collaboration avec des associations partenaires tels que Bain de livre, Au P'tit lien, etc.

144 accompagnements socio-éducatifs en appartement ont eu lieu en 2022, toutes régions confondues.

Les interventions concernaient essentiellement des accompagnements de transition depuis le centre d'hébergement collectif vers un appartement.

Il s'agissait également de soutien à la parentalité, soutien à la gestion administrative et financière ou encore un soutien à la gestion du logement.

Une bonne moitié de ces suivis ont abouti à l'atteinte des objectifs fixés préalablement avec les bénéficiaires concerné·e·s (53 %) tandis qu'un tiers ont estimé que les objectifs n'étaient que partiellement atteints. ■

Finances et ressources humaines

Conséquences de deux vagues migratoires de 2022, l'AJAM a dû adapter ses structures, ouvrir de nouveaux lieux d'hébergement, fournir une aide financière importante, garantir l'affiliation des personnes migrantes à l'assurance obligatoire des soins (LAMal), démultiplier les cours de français, renforcer ses capacités pour favoriser l'intégration sociale et professionnelle, etc.

Les impacts sur le financement de l'AJAM sont évidemment conséquents. Alors que ses charges de fonctionnement étaient de CHF 23,8 millions en 2021, elles se sont montées à CHF 32,5 millions en 2022, soit une augmentation de 36,5 %.

Heureusement pour les finances cantonales, la prise en charge du déficit de l'institution par la République et Canton du Jura a été limitée à une croissance de 9,7 %, passant de CHF 9,2 millions en 2021 à 10,1 millions en 2022, la Confédération participant aux coûts lors des premières années de présence sur territoire suisse des réfugié·e·s et requérant·e·s.

Il faut également y voir les très bons résultats en matière d'intégration professionnelle et d'accès au marché de l'emploi des personnes prises en charge par l'AJAM.

Ces résultats ont évidemment un impact sur les finances publiques puisque la dépendance à l'aide sociale diminue, ce qui est réjouissant pour les personnes migrantes et la société jurassienne.

De multiples défis ont été relevés dans la gestion de la crise ukrainienne. L'AJAM a dû réagir dans l'urgence et mobiliser un grand nombre de collaborateur·rice·s. Pour faire face à cette situation et à ses missions classiques, l'AJAM a réussi en quelques mois à engager, former et intégrer plus de 40 collaborateur·rice·s supplémentaires. Son effectif en personnel est passé de 52,9 EPT pour 72 personnes à fin 2021 à 88,7 EPT pour 114 personnes à fin 2022. ■

Les domaines d'activité de l'AJAM

Domaine administration et finances (DAF)

Responsable : Quentin Chappuis

Le DAF est organisé en 3 secteurs : front office, back office et finances.

Le front office est chargé de l'accueil du public et des bénéficiaires, des tâches de secrétariat, de la gestion des données, de la saisie et mise à jour des informations dans le logiciel de gestion et du soutien aux autres secteurs. Le back office assure essentiellement la gestion de la caisse maladie. Il affile les bénéficiaires à la LAMal et assure le règlement des frais médicaux. Le secteur finances du DAF à la responsabilité de la comptabilité, du contrôle des forfaits alloués par la Confédération ainsi que du système de contrôle interne (SCI).

Au 31.12.2022, il employait 10,1 EPT.

Le front office du site de Delémont

Domaine socio-éducatif (DSE)

Responsable : Julien Thonon

Le DSE comprend l'hébergement et la prise en charge socio-éducative des personnes migrantes hébergées en centre et en appartement. Pour cela, l'AJAM exploite 10 centres d'hébergement collectifs (1 centre pour les primo-arrivant·e·s, 4 centres qui accueillent des personnes adultes seules, des couples et des familles, 1 centre pour les mineurs non accompagnés auxquels sont rattachés des appartements éducatifs de transition, 2 centres pour les réfugié·e·s ukrainien·ne·s, 1 centre pour les personnes à l'aide d'urgence).

Au 31.12.2022, il employait 33,55 EPT de différents corps de métier (éducateur·rice·s, assistant·e·s socio-éducatif·ve·s, veilleur·se·s).

L'équipe éducative du centre d'accueil de Porrentruy

Domaine service social (DSS)

Responsable : Hasnia Belgacem Laville

Le DSS a pour mission d'accompagner les personnes migrantes afin qu'elles puissent s'appuyer sur leurs compétences pour se projeter, progresser et acquérir de l'autonomie. Il les soutient face à des difficultés sociales, familiales, médicales ou administratives. Il élabore avec la personne migrante, un premier bilan servant à apprécier les ressources de la personne en vue de son intégration, puis un projet d'autonomisation qui fixe des objectifs et des étapes. Il délivre les prestations financières (aide sociale) aux bénéficiaires, dans le respect des normes légales et en appliquant le principe de subsidiarité. Quant au pôle des curateur·rice·s, il gère les mandats de curatelle mineurs et adultes et assure notamment la représentation légale des mineurs non accompagnés (MNA).

Au 31.12.2022, il employait 20 EPT (essentiellement des assistant·e·s sociaux·ales et des curateur·rice·s).

Des assistant·e·s sociaux·ales de l'équipe Ukraine

Domaine intégration (DI)

Responsable : Jérémie Berberat jusqu'au 31 août ; Pierluigi Fedele ad interim jusqu'au 30 novembre, ensuite Marina Zuber

Les missions principales du DI consiste à proposer aux bénéficiaires différentes mesures afin de soutenir leur démarche d'autonomisation et d'intégration sociale et professionnelle.

Le secteur des job coaches accompagne les bénéficiaires dans leur intégration socio-professionnelle. En étroite collaboration avec les assistant·e·s sociaux·ales, il propose un bilan d'orientation individuelle afin de construire un projet d'intégration et de les orienter vers différents cours, formations, activités et autres mesures visant à faciliter leur accès à l'emploi.

Il comprend également le secteur de l'apprentissage du français, qui propose des cours de français intensifs, le secteur du bénévolat ainsi que le centre d'animation et de formation pour femmes migrantes (CAFF),

Au 31.12.2022, il occupait 9,5 EPT.

Une enseignante à un cours de français

Domaine immobilier et logistique (DIL)

Responsable : Rafaël Rodrigues

Le DIL gère sur les plans technique, logistique et administratif les hébergements et les espaces de travail adaptés aux besoins des personnes migrantes et des collaborateur·rice·s de l'institution. Il planifie et suit les projets de rénovation et d'entretien du parc immobilier de l'AJAM. Il s'occupe également de planifier les entrées et les sorties d'appartement (en collaboration avec le DSE) et assure le contact avec les gérances immobilières. Il gère en outre le parc de véhicules de l'institution.

Avec quelque 400 appartements et 10 centres d'hébergement collectifs répartis sur l'ensemble du territoire du canton du Jura, les équipes du DIL ont été particulièrement actives. Ces chiffres cachent des centaines d'actions déployées, de l'acquisition de matériel et mobilier à l'entretien en passant par les déménagements d'un centre à l'autre ou d'un centre à un appartement. Devant l'ampleur de ces tâches, il n'est donc pas surprenant que les effectifs du domaine aient triplé.

Au 31.12.2022, il employait 8,6 EPT.

Un intendant et un civiliste sur le site de Porrentruy

Maison de santé communautaire (MdSC)

Coordination : Mauranne Laurent

Structure dépendante de l'AJAM, la MdSC offre un espace confidentiel d'écoute et de soins dédié à la population migrante issue de l'asile dans le canton du Jura. Dans le cadre de sa mission de santé publique, elle réalise un bilan de santé initial pour tout·e nouveau·elle requérant·e d'asile arrivant dans le Canton.

Elle informe sur le dépistage et la prévention de certaines maladies et sur l'accès à des soins médicaux ainsi qu'aux vaccinations usuelles pratiquées dans notre pays.

Les bilans de santé sont effectués par des infirmières spécialement formées. Elles peuvent être accompagnées d'un·e interprète. L'équipe est supervisée par une médecin qui est régulièrement sur place. Elle peut donner des soins médicaux, rédiger des ordonnances pour des médicaments et conseiller la personne migrante des vaccins à faire.

Des consultations psychologiques de première ligne y sont également possibles. Une psychologue y est de service.

En 2022, 170 consultations par mois y ont été organisées, pour une durée moyenne de 60 à 75 minutes.

Les activités de la MdSC sont coordonnées par Mauranne Laurent. Au 31.12.2022, cette structure occupait 4,3 EPT.

2022 en un coup d'œil

114
collaborateur·rice·s

1811
personnes prises en charge

20
MNA

425
personnes ayant une activité professionnelle (formation professionnelle, emploi à temps plein ou partiel)

18
sites d'activité sur le territoire cantonal

62
personnes sorties durablement de l'aide sociale

105
participant·e·s à des mesures liées à la formation professionnelle ou l'emploi

22
apprentie, stagiaires, civilistes

261
participantes aux activités du Centre d'animation et de formation pour femmes migrantes (CAFF)

370
appartements

800
arrivées

83
jeunes en formation

382
participant·e·s à des cours de français intensifs

Comptes consolidés

Charges d'exploitation

	31.12.2022	31.12.2021
Frais liés aux requérants d'asile		
Assistance		
Assistance de base	5'940'054.81	5'180'444.61
Habillement/versement	5'273.15	6'240.15
Suppl. d'intégration et franchise	706'986.48	721'408.75
Frais de subsistance	243'489.27	51'223.30
Loyers	5'433'054.75	4'279'157.13
Appartements charges	254'161.80	153'896.55
Appartement entretien/réparation	6'426.20	9'951.54
Achat nourriture	221'693.85	236'894.85
Appartement équipement	129'948.55	79'628.00
Déplacement	656'051.75	459'180.59
Distribution literie	347'395.25	15'236.70
Distribution produits hygiène	5'378.55	4'073.65
Distribution matériel de cuisine et lessive	17'661.95	5'203.35
Assistance contre prestation	60'080.10	59'867.85
Divers	71'130.65	61'211.20
Assistance autres frais	38'783.05	41'059.30
Frais administratifs	36'799.90	28'330.50
Assurance RC	24'185.00	21'000.00
Aide d'urgence	467'357.75	150'930.65
Total assistance	**14'665'912.81**	**11'564'938.67**
Frais santé		
Assurances primes	1'692'334.30	728'548.73
Assurances participations	550'573.85	452'712.60
Factures médicales	592'349.04	475'896.22
Factures dentaires	434'085.99	248'067.95
Factures non prises en charge CM	48'808.09	48'832.80
Total frais santé	**3'318'151.27**	**1'954'058.30**
Formation		
Formation habits de travail	2'061.45	2'907.35
Formation matériel de cours	21'802.85	22'322.30
Formation frais de cours	727'644.94	491'824.77
Formation cours français	1'387'763.50	903'715.00
Formation programme Caritas	107'331.45	136'674.50
Total formation	**2'246'604.19**	**1'557'443.92**
Loisirs		
Loisirs petit matériel	2'895.49	1'850.80
Loisirs subsistance	9'004.30	4'871.75
Loisirs participation forfaitaire, location	12'049.25	6'313.20
Total loisirs	**23'949.04**	**13'035.75**
Autres frais		
Prestations circonstancielles	384'070.83	300'198.82
Frais médicaux supplémentaires	7'230.10	8'156.50
Cotisations AVS/AI	114'398.20	132'568.30
Autres primes assurances	47'870.75	47'712.55
Frais de sécurité	800'642.15	682'247.10
Total autres frais	**1'354'212.03**	**1'170'883.27**
Accueil spécial	-5'889.65	-10'431.90
Total frais liés aux requérants d'asile	**21'602'939.69**	**16'249'928.01**

Frais du personnel

	31.12.2022	31.12.2021
Traitement du personnel	7'154'260.44	5'036'581.69
Traitement du personnel PIC/AIS	792'912.01	683'652.78
Traitement du personnel MDSC	352'862.35	291'655.93
Traitement du personnel CCT	3'800.00	2'907.00
Traitement du personnel auxiliaire	101'605.35	94'660.40
Vacances et heures supplémentaires	160'000.00	0.00
Perte de gains maladie	-154'972.30	-233'562.95
Perte de gains accident	-68'245.40	-3'003.55
Déplacement indemnités	42'188.48	28'894.20
Formation matériel cours	467.00	705.70
Formation cours	64'492.25	70'837.70
Total frais du personnel	**8'449'370.18**	**5'973'328.90**

Frais d'immeuble

Loyers	843'748.05	490'960.00
Chauffage achat mazout	57'955.15	50'815.90
Chauffage ramonage	1'859.15	2'131.95
Chauffage réparation/intervention	1'161.65	2'187.60
Chauffage abonnement d'entretien	543.20	0.00
Électricité consommation	78'371.55	66'946.00
Électricité réparation/intervention	19'084.35	4'633.70
Entretien produits nettoyage	29'153.15	18'190.85
Entretien petit matériel	9'978.15	8'105.95
Entretien taxes ordures	55'027.65	41'990.45
Entretien réparation/intervention	35'397.70	44'191.85
Entretien taxes eau/épuration	22'486.00	30'086.70
Entretien extincteurs	6'844.30	4'276.35
Entretien machine à laver/séchoirs	3'360.45	126.00
Équipement mobilier	51'532.90	35'663.14
Équipement machines	1'668.15	8'634.85
Équipement petit matériel	13'224.35	7'148.30
Transformation entreprises externes	7'067.50	0.00
Assurances propriétaire	11'117.80	10'254.90
Total frais d'immeuble	**1'249'581.20**	**826'344.49**

Frais de bureau

Frais de bureau – exploitation

Fournitures	37'212.60	18'108.57
Imprimés	12'557.52	7'513.75
Frais de port	15'245.10	9'440.50
Frais bancaires et intérêts	12'591.45	10'854.70
Téléphone	83'602.45	65'489.85
Journaux	3'599.90	4'215.80
Traduction	553'700.45	252'293.21
Frais comité AJAM	4'593.00	5'065.00
Autres frais	74'342.00	63'756.00
Total frais de bureau – exploitation	797'444.47	436'737.38

Frais de bureau (suite)	31.12.2022	31.12.2021
Frais de bureau – aménagement		
Achat mobilier	31'503.40	21'405.60
Achat matériel	2'229.35	946.05
Total frais de bureau – aménagement	33'732.75	22'351.65
Frais de bureau – équipement		
Achat petit matériel	2'980.55	2'147.50
Abonnements	39'987.55	31'097.70
Entretien/réparation	1'259.75	2'735.50
Total frais de bureau – équipement	44'227.85	35'980.70
Frais de bureau Taxes		
TV	5'082.55	6'703.85
Total frais de bureau – taxes	5'082.55	6'703.85
Frais de bureau – informatique		
Machines	26'538.70	37'956.10
Petit matériel	288.65	804.05
Logiciels	8'130.18	8'148.83
Entretien/abonnements	121'092.96	94'968.87
Total frais de bureau – informatique	156'050.49	141'877.85
Frais de bureau – automate		
Location automate	0.00	1'508.00
Total frais de bureau – automate	0.00	1'508.00
Frais de bureau – assurances		
Assurances commerciales	7'257.85	4'821.35
Total frais de bureau – assurances	7'257.85	4'821.35
Total frais de bureau	**1'043'795.96**	**649'980.78**
Frais de véhicules		
Achat véhicule & location	26'828.00	0.00
Entretien/réparation	7'218.20	8'422.00
Fournitures	12.35	3'248.40
Essence	19'694.05	9'603.85
Assurances	13'467.20	10'668.70
Taxes	7'247.15	7'616.15
Amortissement leasing	57'426.60	77'433.48
Intérêts leasing	4'239.60	3'118.17
Total frais de véhicules	**136'133.15**	**120'110.75**
Frais CAFF		
Frais de cours CAFF	3'262.90	1'895.20
Frais de repas CAFF	210.95	438.85
Frais activités manuelles CAFF	361.55	188.60
Frais cafétéria CAFF	1'131.75	1'218.50
Frais bénévoles CAFF	3'247.05	1'905.10
Frais visites et activités CAFF	5'301.25	1'684.90
Total frais CAFF	**13'515.45**	**7'331.15**
Frais d'amortissements		
Amortissement véhicule	0.00	1.00
Amortissement matériel	15'723.45	25'099.90
Total frais d'amortissements	**15'723.45**	**25'100.90**
TOTAL FRAIS EXPLOITATION	**32'511'059.08**	**23'852'124.98**

Produits

	31.12.2022	31.12.2021
Produits liés aux requérants d'asile		
Caisse chômage	56'921.35	60'770.45
Salaires	1'618'359.91	1'387'063.74
Autres produits	60'606.60	43'049.05
Amendes	30.00	682.50
Dépôt de garantie	22'267.35	12'218.40
Remboursements médicaux CM	170'614.10	215'512.90
Bourses ou autres	1'214'188.65	939'848.40
Total produits liés aux requérants d'asile	**3'142'987.96**	**2'659'145.44**
Produits CAFF		
Participation cours	10'761.00	10'110.00
Participation repas	420.95	0.00
Subventions	82'700.00	84'300.00
Total produits CAFF	**93'881.95**	**94'410.00**
Produits facturation		
Forfait aide sociale asile	9'797'078.00	4'217'193.00
Forfait aide sociale réfugiés	5'927'309.00	5'662'054.00
Forfait intégration asile	1'445'964.58	272'625.95
Forfait intégration réfugiés	1'171'842.48	1'193'459.58
Forfait aide d'urgence	96'911.00	126'856.00
Forfait autres	637'742.00	332'148.00
Produits dons	10'060.00	20'600.00
Produits divers	28'090.00	41'680.30
Total produits facturation	**19'114'997.06**	**11'866'616.83**
TOTAL PRODUITS	**22'351'866.97**	**14'620'172.27**
RÉSULTAT	**-10'159'192.11**	**-9'231'952.71**
SUBVENTION CANTONALE	**10'417'612.11**	**9'231'952.71**
RÉSULTAT FINAL	**258'420.00**	**0.00**

Bilan

Actifs

	31.12.2022	31.12.2021
Caisses		
Caisse secrétariat	3'367.85	1'327.50
Caisse Montfaucon	4'243.60	3'148.10
Caisse Bellerive	6'739.00	11'055.60
Caisse Courrendlin	12'753.60	8'446.50
Caisse Réfugiés	0.00	2'463.15
Caisse CAFF-Delémont	568.20	1'061.55
Caisse CAFF-Porrentruy	765.30	619.25
Caisse Courfaivre	530.85	2'514.40
Caisse Porrentruy	3'510.45	4'905.50
Caisse Mdsc	152.80	0.00
Caisse Fornet-Dessus	662.35	0.00
Total caisses	**33'294.00**	**35'541.55**
Banques		
BCJ 128.214.0.01/Général	531'421.80	243'565.70
BCJ 128.216.0.86/Courrendlin	6'277.30	12'749.50
BCJ 322.891.47/Montfaucon	5'995.20	5'267.20
BCJ CAFF	44'819.75	45'497.20
BCJ 5.511.379.41/CAFF épargne	35'101.15	35'098.75
BCJ Bellerive	11'852.00	7'894.20
BCJ garantie loyer Avadis/Wincasa	2'522.15	2'523.95
BCJ garantie loyer Axa/Wincasa	2'788.85	2'788.85
BCJ garantie loyer Infra	2'280.00	2'280.00
BCJ garantie loyer Infra	2'640.00	2'640.00
BCJ garantie loyer Immobest	2'130.00	1'785.00
Banque Raiffeisen « caisse-maladie »	998.50	0.00
Total banques	**648'826.70**	**362'090.35**
Débiteurs		
Débiteur impôt anticipé	350.00	700.00
Débiteur cession caisse maladie	0.00	181.35
Débiteur cession loyers	0.00	425.00
Débiteur divers	79'093.58	70'289.63
Total débiteurs	**79'443.58**	**71'595.98**
Placement		
Raiffeisen-bons de caisse	200'000.00	200'000.00
Raiffeisen-épargne	49'300.13	48'601.12
Total placement	**249'300.13**	**248'601.12**
Actifs transitoires		
Actifs transitoires envers tiers	6'050'768.86	2'852'104.86
Actifs transitoires envers parties liées	57'743.80	241'983.90
Total actifs transitoires	**6'108'512.66**	**3'094'088.76**
Autres actifs		
Compte d'attente	1'513.20	513.20
Véhicules en leasing	204'739.92	162'166.52
Garantie location aux propriétaires	5'910.61	5'910.46
Chauffage Courrendlin	39'113.25	48'891.60
Cuisine Courfaivre	5'944.05	11'889.15
Total autres actifs	**257'221.03**	**229'370.93**
TOTAL ACTIFS	**7'376'598.10**	**4'041'288.69**

Passifs

	31.12.2022	31.12.2021
Créanciers		
Créanciers divers	**2'111'775.79**	**1'009'343.20**
C/C République et Canton du Jura	**1'679'822.98**	**476'933.94**
Passifs transitoires		
Passifs transitoires envers tiers	1'921'032.32	1'486'068.38
Passifs transitoires envers République et Canton du Jura	291'145.34	0.00
Total passifs transitoires	**2'212'177.66**	**1'486'068.38**
Provisions		
Fonds des donations	9'945.35	0.00
Pertes/débiteurs	0.00	1'306.25
Vacances et heures supplémentaires	160'000.00	0.00
Total provisions	**169'945.35**	**1'306.25**
Leasing		
Engagement leasing court terme	64'943.10	39'426.59
Engagement leasing long terme	139'796.82	122'739.93
Total engagement leasing	**204'739.92**	**162'166.52**
Prêt		
Prêt CPJU	**200'245.40**	**207'859.40**
Réserves		
Réserve acquisitions immeubles court terme	130'411.00	158'140.00
Réserve acquisitions immeubles long terme	667'480.00	797'891.00
Réserve acquisitions immeubles	**797'891.00**	**956'031.00**
Résultat		
Résultat reporté	**-258'420.00**	**-258'420.00**
Résultat de l'exercice	**258'420.00**	**0.00**
TOTAL PASSIFS	**7'376'598.10**	**4'041'288.69**

Faire un don à l'AJAM

Par versement bancaire :
IBAN CH73 0078 9016 1282 1400 1

Par Twint :

Faites un don avec TWINT !

Scannez le code QR avec l'app TWINT

Confirmez le montant et le don

Impressum

AJAM
Rue Saint-Sébastien 4
Case postale
2800 Delémont
+41 32 421 90 00
info@ajam.ch

POMZED.CH